

"Chronique du flagrant racisme"

Un livre du MRAP
sur la loi du
1^{er} juillet 1972

- *La genèse de la loi*
- *Ses applications*
- *Son mode d'emploi*

A SE PROCURER SANS TARDER !...

(voir page 7).

droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



N° 428 - Avril 1984 - 4 F

ISSN 0012-6411

ASSISES NATIONALES :

UN TREMPLIN POUR L'ACTION

VOILA ! Elles ont eu lieu, les Assises nationales **Vivre ensemble avec nos différences**, dont le MRAP avait lancé l'idée en juin 1983, et qu'il avait préparées avec ardeur au sein d'un large comité coordonnant les efforts de plus de vingt organisations, sous le parrainage de centaines de personnalités de tous les horizons.

Plus de deux mille participants les 17 et 18 mars à la Maison de l'UNESCO, six forums aux débats animés, sur des thèmes fondamentaux, des séances plénières où les intervenants ont été chaleureusement applaudis ; ces quelques données, pour significatives qu'elles soient, ne traduisent pas à elles seules l'importance du succès remporté.

Car, il y a eu aussi, pendant des semaines, à travers la France, des centaines d'Assises locales où ont été examinées des expériences, des réflexions, des propositions rapportées ensuite dans les forums. Il y a eu les quarante mille affiches, les mille panneaux publicitaires, les trois cent cinquante mille tracts popularisant le thème des Assises. Il y a eu l'appel des personnalités publié dans la presse, et les articles, les émissions d'une multiplicité et d'une ampleur inhabituelles. Vraiment, **Vivre ensemble avec nos différences** est devenu un mot d'ordre connu, dont l'opinion publique a été bien informée, pour le plus grand dépit des groupes et des plumitifs racistes, qui n'ont pas manqué d'exprimer leur rage.

Mais ce n'est qu'un début : la campagne est prévue pour toute une année. La réflexion se poursuit sur le terrain, avec de nouvelles Assises locales, commencées dès le lendemain du rassemblement national, et des Assises départementales qui s'échelonnent jusqu'à décembre. A ce moment-là, une nouvelle initiative de caractère national constituera le second « temps

fort » de cette entreprise, sinon sa conclusion, car nul doute qu'il restera encore beaucoup à faire en 1985.

Pour agir dans de bonnes conditions, nous avons besoin de savoir ce qui a été fait et dit en mars à l'UNESCO. **Droit et Liberté** publie ce mois-ci les rapports de deux des forums, celui consacré aux **Médias** et celui relatif à l'**Entreprise** et aux **Droits des travailleurs** (pages 3 à 6). Les quatre autres suivront.

En outre, une brochure sera éditée, qui regroupera l'ensemble des interventions et donnera une synthèse vivante des débats de six heures chacun, qui ont eu lieu dans les six forums.

Cependant, il ne faut pas attendre. Dès maintenant, les Comités locaux du MRAP organisent des Assises locales partout où se rencontrent les diverses communautés constituant la société française : quartiers, entreprises, établissements scolaires, MJC, centres culturels. Pourquoi et comment vivre ensemble ? Quels sont les obstacles ? Quels résultats positifs ont été obtenus ? Que faire de plus ? Quelles mesures doivent prendre les pouvoirs publics ? Il est crucial de permettre à tous, y compris à ceux qui ne partagent pas nos analyses, de se poser ces questions, d'en discuter et d'y répondre.

D'autant plus que le gouvernement a décidé lui-même de lancer une campagne **Vivre ensemble**, destinée à inventorier les situations locales et à susciter des débats, des rencontres, des activités culturelles sur ce thème. Le MRAP est disposé à y participer, en même temps qu'il mène sa propre action.

Par ailleurs, nos Fédérations départementales, nos Comités locaux restent en contact avec les nombreuses organisations intéressées, afin que les initiatives prises impliquent, comme au plan national, tous ceux qui veulent agir contre le racisme. □

Rapport présenté par
Mario FORNACIARI.

NOTRE forum avait à débattre une des questions essentielles qui place l'immigration au cœur même de la crise puisqu'il s'agit de sa place, de son rôle et de son avenir dans l'appareil de production du pays. Le nombre de participants (cent quatre-vingt-un samedi après-midi et près de cent ce matin) ainsi que le nombre d'interventions, quarante et une au total, montrent l'intérêt que ce forum a suscité.

A quelles conclusions sommes-nous arrivés à partir des expériences vécues par les intervenants et des propositions avancées ? Il a été montré que l'immigration massive de main-d'œuvre n'est pas un phénomène naturel et inéluctable. Elle est liée à des causes économiques et politiques découlant d'un développement inégal de différents pays. Sa place et son rôle en France sont intimement liés au développement du capitalisme français. C'est lui qui, en fonction de ses objectifs économiques et politiques, en a déterminé le nombre et son utilisation.

La relation Français et immigrés dans l'entreprise est pour une part essentielle dépendante et conséquente de la politique du patronat. Dans les périodes d'expansion économique, il a fait appel à une abondante main-d'œuvre sous-qualifiée pour accomplir les tâches subalternes dans ses grandes unités de production et dans les secteurs-clés de l'économie. Dans les périodes de récession et de crise économique, il se sert de l'immigration comme « bouc émissaire ».

L'immigré, quelle que soit sa nationalité, est toujours mis en concurrence avec les autres travailleurs français et immigrés. Il en est de même des femmes et des jeunes. La crise accentue les oppositions fallacieuses et les phénomènes de division à partir des réalités quotidiennes qui cachent l'antagonisme fondamental entre celui qui possède les moyens de production et celui qui, quelle que soit sa nationalité, son sexe ou son âge, est contraint de vendre sa force de travail pour vivre. C'est dans ces périodes de crise que la relation Français et immigrés est la plus difficile et où le racisme et la xénophobie trouvent le terrain le plus fertile.

Mais la relation Français et immigrés est aussi fonction du rapport de

force créé dans l'entreprise. Rapport de force dépendant à la fois de l'état de conscience des uns et des autres d'appartenir à la même classe ouvrière, d'avoir en face le même adversaire et de la nécessité de s'unir et de s'organiser ensemble pour se défendre et faire progresser les droits à égalité indépendamment de la nationalité de chacun, mais en fonction du travail fourni et des richesses créées.

Des PME aux grandes entreprises

Il est incontestable que c'est dans les grandes entreprises où se trouvent de grandes concentrations de travailleurs, où l'expérience de l'organisation et de la solidarité ouvrière est devenue une force matérielle que la relation Français et immigrés est la meilleure, où le racisme et la division ont le moins de prise, où l'immigré comme le Français peut acquérir la confiance de ses camarades de travail et jouer un rôle actif et dirigeant dans l'organisation syndicale.

Les grandes grèves de ces dernières années, en particulier dans l'automobile, pour le droit à la dignité des travailleurs immigrés, aidés en cela par le changement politique intervenu dans le pays et les droits nouveaux acquis par les travailleurs, l'ont amplement démontré.

Par contre, la discussion a démontré que dans les moyennes entreprises, la relation Français et immigrés est la plus difficile. Les raisons en sont simples. Les droits des travailleurs, anciens et nouveaux, sont encore trop souvent méconnus, contestés, inappliqués et bafoués ; l'organisation syndicale difficile à constituer du fait de la répression patronale. De multiples exemples ont été cités, que ce soit dans l'industrie comme dans le tertiaire, dans les établissements de santé, de ceux du commerce, de l'industrie, de l'hôtellerie, dans les entreprises du nettoyage.

Quand, dans ces entreprises, les travailleurs immigrés représentent la grande majorité du personnel, certains patrons se conduisent aujourd'hui encore comme de véritables négriers.

Le cas de l'usine Remetal, dans les Yvelines, est suffisamment démonstratif. Depuis quatre mois, vingt-trois travailleurs maliens de cette entreprise sont en lutte contre le traitement d'esclaves qui leur est imposé par leur patron.

Or, ce sont maintenant dans les

PME que le plus grand nombre de travailleurs immigrés tend à être employé. Comment faire pénétrer les droits nouveaux dans ces entreprises et les faire appliquer, a été une préoccupation issue du forum.

Des inspecteurs du travail plus nombreux

C'est pourquoi, d'une part, il semble nécessaire d'utiliser les grands moyens d'information et de communication tels la radio et la télévision pour faire connaître ces droits aux travailleurs, les moyens légaux qu'ils ont à leur disposition pour les faire appliquer. D'autre part, il semble aussi nécessaire de multiplier les postes d'inspecteurs du travail, non seulement pour intervenir dans les cas d'un conflit du travail, mais aussi pour faire respecter les lois concernant les droits nouveaux à l'expression des travailleurs, les conditions de travail, les règles d'hygiène et de sécurité dans les PME et plus généralement, disons, le droit syndical.

Enfin, il semble nécessaire qu'une action plus résolue soit conduite contre les trafiquants et les employeurs de main-d'œuvre clandestine, afin que la loi votée à cet effet pour l'arrêt de toute nouvelle immigration ne reste pas lettre morte. C'est en agissant pour régler ces problèmes quotidiens qu'ensemble, Français et immigrés, créent les conditions d'une relation basée sur l'intérêt commun qui est l'arme de la lutte la plus efficace contre le racisme et la xénophobie.

Les travailleurs immigrés, l'immigration dans son ensemble, de phénomène conjoncturel, sont devenus élément structurel et durable de l'économie et de la société française. Ils sont partie prenante dans les transformations de l'emploi dans les avancées techniques, dans les modernisations nécessaires. Vouloir régler le problème de l'emploi par le rejet des travailleurs immigrés est une fausse solution. Tenter de faire croire que le renvoi des immigrés permettrait leur substitution par des chômeurs français est une mystification.

Marche arrière

Accepter cette idée, ce serait accepter demain l'idée du renvoi des femmes des emplois salariés, des jeunes aussi. Ce serait accepter l'idée qu'il y a trop de créateurs de riches-

"Vivre ensemble nos différences"

ses, qu'il n'y a plus de besoins à satisfaire. Ce serait accepter l'idée que le marché français est saturé, que l'élargissement des échanges internationaux, de nouvelles coopérations internationales seraient impossibles. Ce serait accepter l'idée qu'il ne faut pas répondre aux besoins grandissants des pays en voie de développement, que des millions d'hommes, de femmes, d'enfants sont condamnés à mourir de faim dans le monde et qu'en France il serait nécessaire de licencier, de réduire la production industrielle et agricole.

Par leur travail et les richesses qu'ils ont créées et continuent de créer, les travailleurs immigrés ont droit au respect. Ils ont acquis le droit de choisir librement de rester en France ou de retourner dans leur pays d'origine. Leur licenciement ou leur renvoi arbitraire, autoritaire, est inacceptable. Leur droit à l'emploi, à la formation professionnelle, doit leur être assuré au même titre qu'aux travailleurs français. Leur formation et leur qualification adaptées aux techniques nouvelles est une nécessité pour une plus grande efficacité économique et pour vivre mieux dans l'entreprise.

Ne pas être OS à vie est une grande revendication de dignité. Les travailleurs immigrés ont acquis une expérience professionnelle, un savoir-faire qui leur permettraient d'acquiescer cette formation qualifiante. La formation des immigrés est une des conditions essentielles de leur insertion dans la société française.

La formation des O.S.

L'évolution des emplois des immigrés avec une augmentation en pourcentage des emplois qualifiés montre cette aptitude. Pour autant, faut-il y consacrer les moyens nécessaires pour eux comme pour les travailleurs français. Les uns et les autres, employés dans les travaux les moins qualifiés, ne doivent pas être les exclus de la formation. Or, par exemple, chez Citroën-Aulnay, 1,8 % de la masse salariale est consacrée au plan de formation 84, mais seulement 10 % de cette somme est consacrée à la formation des OS qui représentent la majorité du personnel de production.

Or, il semble nécessaire de faire beaucoup plus pour élever prioritairement les bas niveaux de qualification. Dans le cadre de l'extension de la loi sur la formation continue, les plans emploi-formation, il est possible dans une véritable concertation avec les travailleurs et leurs organisations syndicales qui devraient avoir plus de pouvoir et de droits dans ce domaine, d'établir des plans de formation qui tiennent compte à la fois des intérêts de la production et des intérêts des hommes.

Des mesures spécifiques adaptées à chaque catégorie de travailleurs, aux aspirations et au savoir-faire de chacun sont nécessaires. Des exemples positifs ont été donnés au cours de la discussion : celui de l'atelier de peinture au département 74 chez Renault par exemple. Si l'automatisation de cet atelier a supprimé les emplois manuels de l'atelier, une formation de reconversion des travailleurs concernés a permis la création de nouveaux emplois dans de nouveaux métiers. Les cent treize travailleurs de cet atelier, après deux ans de formation, passeront à la qualification de P2, dans des métiers qu'ils auront eux-mêmes choisis en fonction des besoins nouveaux de l'entreprise.

La modernisation peut donc être et doit être créatrice d'emplois si elle prend en compte l'allègement de la pénibilité du travail, la réduction du temps de travail, la croissance du pouvoir d'achat. La formation ne doit pas être perçue comme un retour à l'école. Elle doit, pour être efficace, être effectuée dans le milieu ambiant et, si possible, dans l'entreprise elle-même.

Aux moyens de l'entreprise, doivent être associés des concours extérieurs : l'Education nationale, la FPA, les associations d'alphabétisation et de formation des migrants, afin que la formation à des métiers plus qualifiés soit conçue comme l'apport d'un ensemble de connaissances non séparées les unes des autres et intimement liées à la production.

La croissance et le retour

Mais s'il n'y a pas de création d'emplois et croissance industrielle, la formation par elle-même n'est pas créatrice d'emplois. Elle ne peut pas être une solution au chômage. Quant au retour pour une réinsertion dans le pays d'origine, en aucun cas il ne peut être conçu comme une solution au chômage.

Le retour pour une réinsertion dans le pays d'origine ne peut être que l'aboutissement d'un choix personnel et individuel soit pour contribuer au développement économique, social et culturel du pays, soit pour y vivre les jours d'une retraite gagnée par le travail. C'est là une aspiration légitime qui est toujours vécue toutefois, collectivement et individuellement, de façon différente, d'une émigration à l'autre, et qui se heurte à des difficultés objectives réelles. Le choix du retour doit être librement consenti ; aucune contrainte ne peut être tolérée. Des accords avec les pays d'origine sont nécessaires pour réussir cette réinsertion.

Les immigrés, leurs organisations syndicales et leurs associations doi-

vent être associés à la réalisation de ces accords ; la concertation doit devenir la règle. Ces accords doivent être basés sur l'intérêt mutuel tenant compte des conditions, des besoins diversifiés et différents d'un pays à l'autre et qui dépendent de leurs divers degrés de développement.

Le candidat volontaire au retour doit être informé des conditions et des garanties de sa réinsertion. Une formation-retour en harmonie avec son savoir-faire et les besoins de son pays doit lui être assurée. Les droits sociaux acquis en France et leur revalorisation doivent lui être garantis. Une aide à la réinsertion tenant compte des années de travail en France, des frais de voyage et d'installation doit lui être accordée.

Inquiétudes

Nous nous félicitons que le gouvernement se soit prononcé dans ce sens, qu'il rejette toute idée de renvoi autoritaire et qu'il base sa politique du retour sur la base du volontariat et de la concertation avec les pays d'origine.

Néanmoins, les inquiétudes sont grandes chez les immigrés. Il serait souhaitable que, dès que possible, le gouvernement fasse connaître l'état de ses consultations avec les pays intéressés et les propositions concrètes que le gouvernement formule pour faciliter le retour et la réinsertion de ceux des immigrés qui le désirent.

Telles sont, rapidement résumées, les constatations et les propositions de notre forum, qui appellent les travailleurs français et immigrés à s'unir et à agir ensemble sur la base de l'égalité des droits et des devoirs, contre l'exploitation, le racisme et la division. □

Naissance du MOVORAP

NOUS avons appris la création du MOVORAP, Mouvement Voltaïque de lutte contre le racisme et l'apartheid et pour l'amitié entre les peuples, présidé par M. Patrick Ilboudo, qui a aussitôt pris contact avec le MRAP.

Les objectifs du MOVORAP sont en tous points comparables à ceux du MRAP. Il devrait donc en résulter une collaboration fraternelle entre nos deux Mouvements.

Nous souhaitons beaucoup de succès à la nouvelle organisation.

LE RÔLE DES MÉDIAS

Rapport présenté par
Albert LEVY

LES discours et les écrits provoquant à la haine, à la discrimination ou à la violence raciste, qu'ils soient le fait de politiciens ou de journaux spécialisés, on en connaît hélas ! les effets. On peut même, à travers les sondages, mesurer la contamination grandissante de l'opinion publique.

Il est plus difficile d'évaluer les effets de l'action contre le racisme que mènent ou devraient mener les médias. D'abord parce que, si elle a lieu, elle vient après coup, et il y a un important handicap à surmonter. Ensuite, parce qu'elle ne peut pas recourir à des moyens aussi massifs et aussi grossiers, il faut bien le dire, que le fait la propagande raciste.

Dans l'état actuel des choses, face à la montée du racisme, la dénonciation pure et simple de celui-ci risque de conduire à la culpabilisation de ceux qui en subissent l'influence, sans pour autant les en libérer. De même, la proclamation des grands principes, les incantations, s'avèrent inefficaces. Il s'agit moins de parler du racisme que de lui couper l'herbe sous les pieds, d'armer les esprits pour les rendre mieux capables de résister à ses mensonges et à ses mirages.

Le forum consacré aux médias a fonctionné pendant les deux jours avec la participation de deux cent cinquante à trois cents participants. Il a été présidé simultanément, de façon symbolique, par deux journalistes de la télévision, Bernard Langlois et Noël Mamère, et par un responsable de Radio-Beur, Nacer Kettane. Les débats ont porté, pour une grande part, sur la télévision, sur ce qu'on pense, ce qu'on ressent par rapport à la télévision. C'est normal, étant donné le rôle important que joue ce moyen de communication, qui peut être la meilleure et la pire des choses, et qui est la pâture quotidienne de trente à trente-cinq millions de téléspectateurs.

Images et vocabulaire

Il a été relevé, au cours des débats, un certain nombre d'attitudes dans les médias, et notamment la télévision et la radio, qui peuvent favoriser le développement des préjugés racistes. On observe une tendance très nette à montrer les immigrés uniquement dans des situations dramatiques ou conflictuelles, d'où

une image négative et généralement marginalisante, sans parler de ces journaux qui, lorsqu'un délit a été commis par un immigré, publient sa photo et insistent sur l'origine du délinquant alors qu'ils ne le font pas lorsqu'il s'agit de délinquants « bien de chez nous ».

Le forum a dénoncé en particulier le rôle des médias dans la promotion de M. Le Pen sur le devant de la scène, non pas pour dire qu'on ne doit pas lui donner la parole, mais pour regretter qu'il n'y ait pas, dans ces cas, de réponse apportée par ceux qui luttent contre le racisme.

Des participants ont mis en relief le danger de certaines images et d'un certain vocabulaire par rapport à l'immigration.

On a cité, par exemple, une émission consacrée à la carte de dix ans où les propos tenus par les représentants d'une association étaient illustrés par des images de la Goutte d'Or montrant les immigrés comme une masse envahissante, au moment même où l'on parlait de leur accorder cette carte. De même, dans une émission où a paru M. Yves Montand, lorsqu'il a été question des revendications excessives de certains groupes, on a illustré ce propos par des images de la Marche pour l'Égalité.

Le forum a relevé une assimilation à peu près constante de l'Arabe avec le terrorisme, avec le fanatisme. Cela concerne aussi bien l'image que la parole. Ou bien des expressions comme « gens de couleur » : on peut se demander de quelle couleur il s'agit, et si le blanc n'est pas une couleur ! Ou encore le fait de dire, quand une victime doit susciter la sympathie, qu'elle a été assassinée, mais lorsque c'est quelqu'un de lointain, qu'elle a été tuée ou simplement a trouvé la mort. On nous a cité des exemples très précis de ce genre de vocabulaire, ainsi que de l'assimilation des immigrés à la drogue, au squatt, à la délinquance.

Il y a aussi des omissions, des mensonges par omission. Les médias s'abstiennent souvent d'informer sur des faits racistes graves, notamment des bavures policières ; ils ne parlent généralement pas de l'action contre le racisme. Ils évoquent assez souvent le génocide juif, ce qui est normal et nécessaire, mais beaucoup de participants se sont plaints de ce que l'on ne dit pratiquement rien du génocide arménien, de la situation des Palestiniens, ou encore de l'apartheid.

Au fil des débats, le forum s'est

aperçu qu'en mettant l'accent sur les insuffisances ayant rapport à l'immigration, c'est un problème beaucoup plus général et beaucoup plus profond que l'on posait. C'est vrai que seul le Blanc, ou presque, a la parole à la télévision, mais cela relève d'un conformisme niveleur, d'un jacobinisme centralisateur, qui fait que l'on veut donner l'image d'un présentateur qui soit acceptable par tous les publics, qui soit un certain modèle d'un certain Français moyen — un peu au-dessus de la moyenne, en fait. Un participant a cité les États-Unis — qui pourtant ne sont pas toujours un modèle en matière de lutte contre le racisme — où l'on voit en alternance, à la télévision, des journalistes blancs et des journalistes noirs ou portoricains ou d'autres origines, de façon à donner une image pluraliste de la société.

Un problème général

Les cultures des minorités vivant en France sont ignorées par les médias, mais les Français eux-mêmes peuvent se sentir frustrés, dans la mesure où ce qui leur est imposé, c'est essentiellement le modèle culturel américain, je dirai plutôt sous-culturel, dans le sens où M. Jack Lang a parlé de fast-food culturel, correspondant au fast-food alimentaire que nous subissons par ailleurs.

S'il est vrai que les immigrés n'ont pas souvent la parole dans les médias, les simples gens en général, même s'ils sont Français, n'ont guère d'occasions de s'y exprimer : les critères pour paraître à la télévision sont tout à fait étrangers à ce qu'ils représentent.

Nous avons analysé aussi la forme générale qui est donnée à l'information. On a beaucoup parlé de trains dans ce forum sur les médias. On a dit que ce qui intéresse l'information, ce ne sont pas les trains qui arrivent à l'heure, ce sont les trains qui déraillent. Eh ! bien, il faut peut-être aussi parler des trains qui arrivent à l'heure, mais surtout, nous y avons fortement insisté, il faut dire pourquoi les trains déraillent. Il manque une dimension d'explication, d'approfondissement, de diversification des sources, pour aider les gens à comprendre, à juger. C'est vrai pour les immigrés, mais cela concerne l'ensemble de l'information.

Enfin, nous avons abordé le problème de l'information internationale. Trop souvent, le journaliste se considère comme un auxiliaire du diplomate, et non pas comme celui qui

doit parler des hommes. Il s'exprime au nom des institutions au lieu de montrer les peuples, les civilisations.

Langue de bois ?

En présence de cet ensemble de données, on peut se demander si cette locution, que l'on emploie souvent à tort et à travers, la « langue de bois », n'a pas gravement contaminé les médias, ceux notamment du service public.

Le problème est différent en ce qui concerne les médias de province, qu'il s'agisse de la radio, de la télévision ou de la presse écrite. On constate en province une plus grande ouverture aux opinions les plus diverses, et aussi aux diverses couches qui composent la population, notamment aux immigrés. On a cité de nombreux exemples intéressants. Dans ces conditions, la décentralisation apparaît comme positive et nous pensons qu'il faut en tirer le plus grand profit.

Ce qui est fortement apparu à travers ce forum sur les médias, c'est un besoin profond d'expression de la part de la population immigrée. On parle des immigrés, on parle sur eux, mais on ne leur donne pas suffisamment la parole. De nombreux représentants des radios communautaires étaient présents. Depuis mai 1981, ces radios peuvent permettre aux immigrations de se faire entendre à elles-mêmes et de se faire entendre aux autres. Au moment où M. Le Pen a passé à l'émission « L'heure de vérité », cela a été justifié par le réalisateur en disant que l'émergence du Front National était le seul fait politique nouveau de la dernière période. Or, nous voulons, pour notre part, affirmer que, s'il y a un fait politique nouveau, et considérable, c'est bien l'émergence de l'immigration, en tant que population, en tant que culture, et qu'il faut en prendre acte également.

Un intervenant, éducateur dans le quartier des Halles, notait que lorsqu'il y a quelques années, il s'adressait à un de ces jeunes qui sont autour de lui, et l'appelait Momo, cela voulait dire Maurice ; aujourd'hui, il l'appelle encore Momo, mais cela veut dire Mohamed.

Il y a nécessité de favoriser l'expression de ces communautés étrangères, jusque-là marginalisées ; pas seulement étrangères d'ailleurs, car parmi les participants, il y avait beaucoup de Français d'origine immigrée. Elles doivent pouvoir s'exprimer, pas seulement à travers les radios communautaires (qui sont, il est vrai, écoutées par un Français sur quatre auditeurs), mais il faut faire en sorte qu'elles apparaissent également dans les grands médias.

Le forum a souligné, dans ce domaine, la responsabilité des dirigeants des chaînes, qui n'agissent pas suffisamment dans ce sens. Nous avons abordé le cas de « Mosaïque », excellente émission, dont nous souhaiterions qu'elle ne demeure pas un ghetto, mais qu'elle éclate dans d'autres émissions, à d'autres heures de la journée et d'autres jours de la semaine. Nous avons parlé aussi de la responsabilité des journalistes, non pas bien sûr d'une façon manichéiste, parce que nous savons qu'ils ne peuvent pas tout, et aussi que certains progrès ont été accomplis. L'un d'eux a indiqué que, depuis le 10 mai, les journalistes ont plus de moyens qu'auparavant de résister aux pressions, et particulièrement aux pressions gouvernementales. Il en résulte une plus grande responsabilité pour chacun d'eux.

Notre responsabilité

Il est certain que les comportements que nous relevons ne sont pas nécessairement volontaires de leur part, qu'ils peuvent commettre des erreurs, mais alors se pose la question de la formation de ces journalistes, qui disposent tout de même d'un énorme pouvoir, sans contrôle réel de l'opinion. Comment les sensibiliser davantage aux problèmes de l'immigration et du racisme, comment les informer mieux ? Nous avons demandé s'il n'était pas possible de définir une ligne de conduite, une déontologie de la profession en matière d'action contre le racisme. La Fédération Autonome des Syndicats de Police, la FASP, a bien élaboré une chartre pour les policiers à ce propos. Pourquoi n'en serait-il pas de même de la part des syndicats de journalistes ?

La lutte contre le racisme à travers les médias ne peut pas se réaliser, je l'ai dit en commençant, dans des formes qui risquent de susciter des réactions en retour de lassitude, de mé-

fiance ou d'hostilité. Il y a une action permanente, quotidienne à mener, à dose homéopathique, et qui n'apparaisse pas comme une pression massive sur l'opinion. Il importe surtout d'expliquer. Par exemple, on a signalé qu'au moment des grèves de Talbot, on montrait tous les jours des travailleurs de cette entreprise, des immigrés revendiquant, criant, et que cela a été globalement ressenti d'une façon négative. Mais si l'on avait mieux expliqué ce que pensent, ce que veulent ces travailleurs, ce qu'ils sont, sans doute aurait-on obtenu des résultats inverses.

On peut résumer les nombreuses propositions qui ont été formulées dans ce forum, en disant qu'il faudrait prendre de nouvelles habitudes dans les médias. Avant tout, celle de montrer de plain-pied les différentes religions, les différentes cultures, les différents aspects de la vie sociale. Lorsque des enfants apparaissent sur l'écran, qu'ils ne soient pas seulement des enfants blonds et roses ; quand on interviewe des gens dans la rue, qu'il y ait, parmi eux, des immigrés.

En conclusion de ses travaux, notre forum a souligné qu'en dehors de la responsabilité des journalistes, en dehors de la responsabilité des PDG des radios et des chaînes de télévision, il y a la responsabilité des citoyens. C'est à nous tous d'intervenir, de faire en sorte que nous soyons entendus aujourd'hui, demain, à la suite de ces Assises par nos démarches collectives, nos lettres, nos coups de téléphone individuels — à condition bien sûr, qu'on ne nous raccroche pas au nez. Nous ne sommes peut-être pas aussi impuissants qu'ont pu le croire. Si nous agissons, eh ! bien, il est possible que des changements se produisent. Il y en a déjà eu. Nous pouvons beaucoup faire pour que les médias répondent à ce que nous en attendons. □

Plusieurs plaintes déposées par le MRAP

Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples prend acte avec satisfaction de l'inculpation de MM. A. Figueras et B. Antony, dit Romain Marie, qui, au cours de la soi-disant « Journée nationale d'amitié française », le 16 octobre 1983 à la Mutualité, avaient tenu des propos relevant de la provocation à la discrimination et à la haine raciale.

Le MRAP, qui avait déposé une plainte auprès du procureur de la République, se constitue partie civile.

Par ailleurs, le MRAP rappelle qu'à

la suite de sa plainte, M. Le Pen doit prochainement comparaître devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris, en raison des termes provocateurs contenus dans sa profession de foi diffusée dans le XX^e arrondissement, au cours de la campagne des élections municipales de mars 1983.

Le responsable du Front National sera également cité devant la même chambre à la suite de propos tenus le 13 février dernier sur Antenne 2 au cours de l'émission « L'heure de vérité ».

LA RESISTIBLE ASCENSION DE M. LE PEN

Souvent à l'initiative du MRAP — ce qui a permis de rassembler beaucoup de personnes et d'organisations — des manifestations de protestation ont eu lieu dénonçant le tour de France de Le Pen ou de J.-P. Stirbois, secrétaire du Front National. La Ligue des Droits de l'Homme, les partis de gauche, la CGT, la CFDT, la FEN, des associations d'immigrés, etc., y ont souvent participé.

● Le 28 janvier, à Sens, un millier de personnes scandent « **le racisme mène au fascisme** ».

● Le 9 février, à Angers, cinq cents manifestants se regroupent devant la mairie à 17 h 30, à l'occasion de la venue de Le Pen.

● Le 12 février, à Cholet, cinq cents personnes à l'appel du MRAP.

● Le 16 février, place de la Gare à Grenoble, 10 000 personnes. Riposte massive, à l'appel du MRAP, soutenu par dix-huit associations.

● Le 18 février, à Poissy (Yvelines), plus de 2 000 personnes, à l'appel de cinquante et une organisations, ont défilé pour dénoncer un tract du P.E.N. appelant « **à épurer Poissy des fainéants, des immigrés et des casseurs** » ; tout un programme !!!... Un meeting du Front National a eu lieu

dans la ville avec la complaisance de la municipalité de droite.

● Le 24 février, 2 500 personnes à Nice (vingt-sept associations) : « **Oui à la justice, au respect et à la dignité de tous.** »

● Le 27 février, à Montpellier, plus de 2 500 personnes en présence de Christian Delorme, un des organisateurs de la Marche pour l'Égalité.

● Le 28 février à Abbeville (Somme), manifestation à laquelle participent vingt et une associations. Dépôt de gerbe au monument de la Résistance. Allocution de René Carrouge, ancien résistant. 2 000 personnes.

● Le 28 février, à Niort, vingt-huit organisations manifestent pour dénoncer « **la banalisation des thèmes énoncés par Le Pen et ses amis** ». 700 personnes.

● Le 28 février, plus de 3 500 manifestants à Marseille contre la banalisation de l'extrême-droite « **Libertés, oui ! Le Pen, non !** ».

● Le 1^{er} mars, à Avignon, meeting anti-raciste avec Albert Lévy, secrétaire général du MRAP. Plus de 1 500 personnes ont demandé au gouvernement de dissoudre toute association appelant à la discrimination, à la haine, à la violence raciste. La tolérance ne peut — sans se renier elle-même — tolérer l'intolérance. Intervention auprès de la Haute Autorité

de l'audiovisuel pour un droit de réponse après le passage de Le Pen à la télévision. Emission sur **Radio-Vaucluse** avec A. Lévy.

● Le 2 mars, au Havre, protestation contre une réunion publique organisée par le Front National : 350 personnes.

● Le 3 mars, à Compiègne (Oise), 1 500 personnes ont organisé une marche du Camp de Royallieu, plaque tournante de la déportation, à la gare de Compiègne.

● Le 8 mars, à Tours, devant l'Hôtel de ville pour dénoncer le racisme qui « **tend d'abord à diviser les travailleurs, et s'attaque ensuite à la démocratie** ».

● Le 10 mars, à Cholet, manifestation place Travot à l'appel du MRAP. 500 personnes.

● Le 14 mars, à Paris, de la République à Saint-Lazare (de 18 à 20 h) avec notamment des associations d'immigrés marocains et turcs.

● Le 16 mars, à Lesquin (59), rassemblement devant le monument aux morts contre la banalisation du Front National et sa mise en vedette par les médias.

● Le 23 mars, à Saint-Etienne, 7 000 personnes à l'appel de trente-cinq organisations. Dislocation devant le monument de la résistance et de la déportation. « **Tous unis contre le racisme, l'intolérance et la haine.** »

AUTOUR DU 21 MARS

En liaison avec les Assises « **Vivre ensemble avec nos différences** », nombreuses initiatives à l'occasion du 21 mars, journée internationale contre le racisme :

● **Agen** : Samedi 24 mars, salle du terrain des Iles, théâtre et chants. Fête organisée par le MRAP, le Collectif culturel arabe et l'Amicale des Algériens. La troupe Nedjma présente la pièce comique **Barka**. Faire la fête ensemble, rire ensemble, n'est-ce pas un moyen privilégié pour apprendre à se connaître, à communiquer ?

● **Angoulême** : Mercredi 21 mars, le MRAP et la Ligue des Droits de l'Homme ont animé une exposition et une présentation de livres dans le hall du Nil. Ces deux associations ont demandé au commissaire de la République et au président du Conseil général l'affichage dans les administrations de la Déclaration des Droits de l'Homme et de la loi de 1972.

● **Lille** : A la Maison de Quartier des Bois Blancs, une journée au cours de laquelle a été projeté **Dupont la joie**, suivi d'un carrefour-débat et d'un buffet-musique. A la MJC de Saint-Saulve une exposition et un débat après la projection de **Bako, l'autre rive**, sur le thème **Vivre ensemble avec nos différences**. Exposition dans la Z.A.C., aux locaux de la Pépinière, du 22 au 24 mars.

● **Creil** : Une marche dans la ville à 17 h pour prolonger la marche pour l'Égalité. Puis repas africo-français, débat sur l'égalité des droits et spectacle interculturel.

● **Mont-de-Marsan** : Au théâtre municipal, projection de **L'Affiche Rouge**, de Frank Cassenti, puis débat, le tout précédé par des chansons d'Amérique du Sud interprétées par des réfugiés. Ceci pour montrer comment des étrangers ont su mourir pour la France pour défendre la liberté et une certaine idée de l'homme.

● **Tarbes** : Une antenne du MRAP a été constituée car « **en Bigorre, comme ailleurs, le silence est dangereux. Il faut être présent sur le terrain pour rappeler que le racisme existe et le combattre quelle que soit sa forme** ».

● **Nérac** : A la mairie annexe, constitution d'un Comité local en présence d'Alain Miranda, du MRAP d'Agen.

● **Nancy** : Une quinzaine d'animation culturelle avec le MRAP et le CDAC. Plusieurs films en version originale sous-titrée : **Prend 10 000 balles et casse-toi** (Algérie), **Cerromaioir** (Portugal), **Qui chante là-bas ?** (Yougoslavie), **Bwana Toschi** (Japon).

● **Saint-Denis** : Au Centre G.-Philippe, du 19 au 24 mars, Semaine sur le Droit des enfants dans le monde, insistant sur la solidarité entre les peuples, avec la projection de **Rue Cases Nègres**, de **Gamin** et des débats organisés par le MRAP sur la jeunesse en Afrique du Sud, sur les jeunes

Maghrébins en France, etc. Soirée antillaise, exposition réalisée par des enfants.

● **Dreux** : Du 17 au 24 mars, une semaine de dialogue avec une soirée portugaise, un match de football, des rencontres sur le thème « Et si on s'invitait... », un spectacle organisé par des jeunes (chants du Maghreb, blues...), une exposition de cinéma non-stop (cinq heures de courts métrages et **Dupont la joie**), un carnaval (samedi 24 mars) et une soirée de clôture avec des contes traditionnels, des chants et des danses. Un programme d'excellente qualité.

● **Pau** : Une quinzaine des cultures immigrées (du 1^{er} au 15 mars) avec une vingtaine d'organisations. Rencontres avec des auteurs du monde arabe, cinéma du Tiers-Monde, débats, expositions du MRAP : « **Peuples d'ici et d'ailleurs** », ainsi que « **Les artistes contre le racisme** », concerts, etc., avec l'aide de la municipalité et des services techniques.

● **Paris** : Place Vendôme, le mercredi 21 mars, les parents de Maghrébins assassinés, les mères de famille, victimes des crises racistes, avec le MRAP, l'association Wahid et des étudiants appartenant aux Comités contre le Racisme des Universités de Tolbiac et Nanterre, ont marché silencieusement autour de la place Vendôme, devant le ministère de la Justice. Le garde des Sceaux a reçu une délégation de neuf personnes. □

Une expo dans le métro

LE jeudi 15 mars, au point de rencontre RER-Châtelet - les Halles, en présence de nombreuses personnalités, M. Charles Fiterman, ministre des Transports, M. Claude Quin, président-directeur général de la R.A.T.P., M. Philippe Essig, directeur général de la R.A.T.P., et Charles Palant, vice-président du M.R.A.P., ont inauguré l'exposition-photos conçue par le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, intitulée *Vivre ensemble avec nos différences*.

Cette exposition est un regard posé par quinze photographes sur ceux qui, loin de leur terre natale, vivent au sein de la société française en l'enrichissant par le pluralisme de leurs cultures, de leurs traditions, de leurs religions.

Ont collaboré à cette œuvre : Abdelhak Senna (*Différences*) ; Alain Dagbert, Claude Dityvon, Gérard Gallier, Amadou Gaye, Yves Jeanmougin, Gérard Pillon et Christian Rausch (Agence *Viva*) ; Brahim Chanchabi, Ba Jalil, Omar Leshaf, Bernard Morlino, Jean-Claude Pataccini, Antoine Robaglia, Frédéric Suret-Canale, Michel Zoladz.

Cette exposition de grande qualité qui a suscité un vif intérêt pendant les quinze jours où elle a été présentée au public, sera mise dans quelques semaines à la disposition des comités locaux et des groupements ou associations qui le désireront. Les conditions leur seront fournies sur demande. ■

Droit de réponse

Le MRAP a demandé « un droit de réponse » à *Antenne 2* après l'intervention de M. Jean-Marie Le Pen.

Estimant que le responsable du Front National a pu bénéficier « de plus d'une heure d'antenne pour propager sa propagande démagogique et les provocations à la haine contre les immigrés », le MRAP indique notamment : « Si l'on veut écarter les menaces de racisme, il convient de donner à ceux qui le combattent les mêmes moyens pour se faire entendre qu'à ceux qui répandent sciemment ce mal. »

« Sans mettre en cause le droit à l'expression, le MRAP demande qu'il ne soit pas fait deux poids et deux mesures au détriment de ceux qui défendent la démocratie et la cohabitation des communautés vivant en France. »

Le flagrant racisme

LA crise économique a fait resurgir, de façon plus ou moins déguisée, une nouvelle forme de racisme. Les justifications ne manquent pas : les restructurations industrielles et le problème de l'emploi, l'incapacité politique à « gérer » le grand nombre d'étrangers qu'on a fait venir en période d'expansion économique, les discours sur l'insécurité...

Il est essentiel de combattre ces idées fausses. Mais la lutte antiraciste concerne également la défense des victimes du « racisme au quotidien » : insultes racistes, impossibilité de trouver un logement parce que le « quota d'étrangers est atteint », d'entrer dans un café parce qu'on n'a pas le « faciès » adéquat, de trouver un emploi parce que la crise...

C'est pour aider à cette lutte que le M.R.A.P. a réalisé un livre intitulé *Chronique du flagrant ra-*

cisme. On y apprendra comment, après un combat de plusieurs années, a été votée la loi du 1^{er} juillet 1972 qui punit toutes les discriminations raciales. Surtout, ce livre dresse un bilan de l'application de cette loi au cours des dix dernières années, à travers de nombreux exemples concrets.

Le M.R.A.P. propose également dans ce livre un « guide pratique » extrêmement clair, et bien utile pour savoir comment des associations antiracistes et les particuliers peuvent se servir de la loi de 1972 et ne pas rester impuissants face aux multiples manifestations de racisme, ouvert ou déguisé.

Chronique du flagrant racisme.
La Découverte, coll. Cahiers libres, n° 387, 160 pages, 52 F. En vente au M.R.A.P., 89, rue Oberkampf, 75011 PARIS. Expédition : 8 F.

Les 3^{mes} Journées cinématographiques du Val-de-Marne

LES Comités locaux du MRAP, des professionnels du cinéma et des responsables de lieux culturels ont constitué le collectif d'organisation de ces journées. Vingt-six films retenus, cent trois projections dans les quinze villes du Val-de-Marne et vingt lieux, cent cinquante personnes à la conférence de presse qui a eu lieu au Conseil général du Val-de-Marne. Notre but : promouvoir un cinéma de qualité, donner une chance à des films peu connus, d'avoir une distribution en France (nous avons retenu *Wend Kunni* en 1983 déjà) ; lier le plaisir de voir à l'interrogation sur soi.

Certes, il ne s'agit pas de remplacer l'action quotidienne immédiate des Comités locaux contre le racisme banalisé (notre action s'inscrit à plus long terme), mais de profiter des films de qualité de réalisateurs étrangers. Cela permet en effet de :

● S'ouvrir à un autre regard, une autre technique, un autre rythme, d'autres contextes socio-historiques qui nous interpellent et nous empêchent de croire à un modèle universel, allant de soi. Cela nous interroge sur nous-mêmes, sur notre société, le rôle de nos institutions ; l'autre joue ainsi un rôle de « miroir ».

● Montrer des films de qualité à un public diversifié pour faire reculer l'ignorance, source de racisme, ou le mépris (certains peuples sont incapables de réaliser des films...). Au fait, quel rôle jouent les médias ou les circuits de distribution ?...

● Réunir des publics différents (d'associations, d'origine immigrée, de ci-

néphilés, de jeunes, etc.) pour faire tomber les ghettos habituels. Trois fois sur quatre, les films étaient suivis de débats.

● Ne pas nier l'importance du « plaisir de voir », tout en cherchant à mieux comprendre le réel dans sa diversité (nous et les autres, grâce aux autres, avec les autres !).

Cette démarche — à moyen ou long terme — peut aider à acquérir des comportements quotidiens que les spectateurs-acteurs vivront dans l'école, la cité, l'entreprise, etc.

Nous pensons qu'une telle démarche, ancrée dans la réalité départementale, pourrait se développer à l'initiative des fédérations du MRAP ou de certains Comités locaux (plus de cent cinquante personnes ont participé à la conférence de presse organisée par Michel Germa, président du Conseil général du Val-de-Marne). Pour vous faire part de notre expérience, pour aider les actions envisagées, nous vous proposons d'écrire à : MRAP-94, 36, rue Audigeois, 94400 Vitry. Une brochure de quarante pages peut vous être adressée. □

A Nîmes, se déroulera une *Quinzaine du Cinéma des minorités, au Sémaphore du 11 au 25 avril, avec la participation du MRAP. Une dizaine de films d'origines diverses seront présentés : Occitanie, Antilles, Arménie, etc.*

Mardi 6 mars à Paris (2^e), projection du film « *Le mariage de l'ombre* » de Kurt Maetzig (RDA) dans le cadre d'une soirée contre le racisme et le fascisme. □

Sur la situation des Tsiganes

DIVERSES mises en cause du comportement des Tsigane yougoslaves, et en particulier en janvier dernier, la déclaration publique d'une municipalité de banlieue parisienne, nécessitent de la part du MRAP une mise au point, qui à partir de ce cas particulier veut poser un certain nombre de questions essentielles.

Le fait de protester contre les attaques visant certaines communautés ne peut justifier les atteintes visant une autre minorité ethnique culturelle :

— Il n'est pas acceptable de jeter le discrédit sur l'ensemble d'une communauté en s'appuyant sur les excès de quelques-uns de ses membres. C'est spécialement vrai quand cette communauté — en l'occurrence les Tsiganes yougoslaves — a déjà été l'objet de soupçons et d'attaques largement orchestrés.

— Quelles que soient les difficultés réelles, les intentions des auteurs de déclarations, voire même les précautions de langage, il est toujours grave de mettre une communauté à l'index. On sait trop comment les réflexes d'auto-défense créés dans une population dégénèrent facilement en agressions.

On ne peut nier que certains parmi les Tsiganes yougoslaves posent des problèmes inquiétants.

Il appartient certes aux pouvoirs publics de mettre fin tant à l'exploitation de l'immigration clandestine — le MRAP a déjà demandé la poursuite

énergique dans ce domaine des vrais coupables — qu'à celle des enfants contraints à la délinquance.

Mais il appartient aussi aux mêmes pouvoirs publics — à l'échelon des municipalités comme à celui du gouvernement — de promouvoir une insertion qui, dans le cas des Tsiganes yougoslaves, n'a jamais été sérieusement tentée. Le rapport Menga en fait foi, corroboré par les témoignages des sociologues et éducateurs compétents.

Il faut accorder la priorité à la prévention, à la scolarisation adaptée des enfants et des jeunes, et s'en donner les moyens.

C'est encore le rapport Menga qui voyait dans la non-reconnaissance de l'identité des Tsiganes une cause essentielle de marginalisation et, partant de délinquance.

Les Tsiganes et Gens du Voyage sont, pour l'immense majorité, français. Le MRAP ne prétend pas être leur porte-parole : ils possèdent leurs propres organisations. Toutefois, il est de la mission de notre Mouvement de dénoncer les discriminations, rejets et préjugés qui les atteignent.

Il nous faut dénoncer l'illégalité dans laquelle se trouvent nombre de communes qui interdisent le stationnement ou le limitent de façon abusive. Ce problème capital du stationnement ne peut laisser le MRAP indifférent. Les conditions déplorables dans lesquelles il s'effectue trop souvent est une atteinte à la dignité des

voyageurs. De plus, elles sont génératrices de « nuisances » dont on rend responsables ceux qui en sont les premières victimes.

Les plans départementaux d'aires d'accueil préconisés par une circulaire du 1^{er} juillet 1982 sont dans l'ensemble restés lettre morte par suite de l'inertie de trop de communes, presque toujours par crainte de l'opinion.

D'autre part, les Tsiganes et Voyageurs désireux de se sédentariser se heurtent également et pour les mêmes raisons à de grandes difficultés : P.O.S. pour lesquels ils n'ont jamais été consultés, droit de préemption exercé par les communes... Ainsi, ils ne peuvent choisir librement — soit d'exercer leur droit au voyage, faute de lieux de stationnement, soit de se sédentariser, mais dans le respect de leurs coutumes traditionnelles.

Il faut d'autant plus féliciter les municipalités qui ont non seulement prévu des aires d'accueil, mais associé les Tsiganes et Voyageurs à leur plan d'élaboration, ainsi qu'aux autres questions les concernant.

Il est non moins important d'éclairer l'opinion, de favoriser les contacts, de briser les méfiances.

Il y a là un problème qu'il est impossible de négliger alors que se tiennent dans tout le pays des Assises contre le racisme, prônant le droit et recherchant des moyens concrets de **Vivre ensemble avec nos différences.** □

Sur les expulsions de l'Îlot Chalon

LE mardi 7 février à six heures du matin, soixante personnes ont été expulsées de leurs logements, 37, rue Polonceau (Paris-18^e). Une semaine après, le 14 février, six cent vingt personnes l'étaient de leurs logements à l'Îlot Chalon (Paris-12^e). Dans l'un et l'autre cas, la majorité d'entre elles étaient des Africains en situation régulière de séjour sur le territoire français.

Le Bureau national du MRAP, dans sa réunion du 3 mars 1984, condamne vigoureusement le mépris manifesté dans la méthode employée : impressionnant déploiement de policiers casqués et armés, rafles, moqueries, insultes racistes, bris de matériels et de locaux, jets par les fenêtres d'objets personnels. Le MRAP s'étonne et s'inquiète de voir la force publique nationale prêter son concours à de telles pratiques inhumaines qui rappellent les heures les plus sombres de l'histoire de France.

L'opération menée à l'Îlot Chalon sous couvert d'ordre public, et dangereusement amplifiée par certains

médias, contribue à jeter le discrédit sur les communautés immigrées vivant en France en encourageant l'amalgame squatters-drogés-délinquants égale immigrés. Elle ancre dans les esprits l'idée que tous les immigrés seraient des clandestins et porteurs d'insécurité, alors que vingt-sept personnes sur six cent vingt étaient dans l'illégalité.

Par ailleurs, le MRAP ne peut accepter que sous couvert de la réhabilitation des quartiers, le maire de Paris applique cyniquement son plan exposé lors de sa conférence de presse du 13 juillet 1983 tendant à rejeter la population immigrée hors de Paris. La nécessaire disparition des taudis ne saurait s'effectuer au détriment de la population la plus démunie : aujourd'hui les immigrés, demain certaines catégories de Français. Il importe que le gouvernement et la mairie de Paris accélèrent d'urgence le programme de logements sociaux annoncé dans la capitale, accueillant indistinctement Français et immigrés.

Le MRAP demande au gouvernement

de respecter, contrairement à ce qui s'est fait en l'espèce, ses intentions, prises de position et décisions pour favoriser l'insertion des immigrés en France. Comme le dit si bien le rapport de la Commission nationale pour le Développement social des quartiers, dans ce domaine « **la conduite des opérations doit reposer sur la volonté de prendre appui sur les identités sociales et culturelles des différentes couches sociales, sur la reconnaissance des habitants comme partenaires, dotés d'un véritable pouvoir sur leur participation réelle aux décisions.** »

Le MRAP exige qu'une enquête soit effectuée sur les exactions imputées en la circonstance aux policiers et que les comportements répréhensibles soient sanctionnés. Il demande aux autorités concernées d'utiliser tous les pouvoirs qui leur sont conférés par la loi pour procurer dans les plus brefs délais à ces personnes privées de leurs peu de biens un logement décent près de leur lieu de travail. □